



Guide pédagogique Wapikoni: Introduction à la diversité des cultures autochtones au Canada

(Sans Annexes)

wapikoni 



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



COMMISSION
CANADIENNE
POUR L'UNESCO

Wapikoni

400, avenue Atlantic, bureau 101

Montréal, Québec

Canada, H2V 1A5

514-276-9274

guide.info@wapikoni.ca

©2019 Wapikoni

L'utilisation de ce guide est strictement réservée au Réseau des écoles associées de l'UNESCO

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Photo de la page couverture : Image tirée du film Zuya réalisé par Ariel Waskewitch.

Ce guide pédagogique a été produit avec l'appui de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), en collaboration avec des membres et des partenaires autochtones de la CCUNESCO, et des enseignants et enseignantes du Réseau des écoles associées de l'UNESCO.

Nous remercions toutes les personnes consultées et impliquées dans son élaboration.

Recherche : Mélanie Brière

Rédaction : Mélanie Brière, en collaboration avec Isabelle Picard, consultante et spécialiste des Premières Nations

Révision linguistique : Yvon Delisle

Conception graphique et mise en page : Nadia Roldan

Merci à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce guide pédagogique :

- Commission canadienne pour l'UNESCO : Sébastien Goupil, Isabelle LeVert-Chiasson, Cassandra Pérusse, Angèle Cyr et Katharine Turvey*
- Les membres et les partenaires autochtones de la CCUNESCO, ainsi que les éducateurs du réseau des écoles associées de l'UNESCO, qui ont été consultés lors de l'élaboration et la révision du guide.*
- Les cinéastes : Sipi Flamand, Eileen Francis, Zach Greenleaf, Ashton Janvier, Tommy Kudluk, Réal Junior Leblanc, Virginie Michel, Joleen Mitton, Gloria Morgan, Russell Ratt Brascoupe, Donovan Vollant et Ariel Waskewitch*
- Mélanie Walsh*
- Nitsé Mathelier*
- Julia Dubé*
- Toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation des films sélectionnés*

À propos du Wapikoni

Fondé en 2004 par le Conseil de la Nation Atikamekw, le Conseil des Jeunes des Premières Nations et la cinéaste Manon Barbeau, le Wapikoni mobile est un studio ambulant d'intervention, de formation et de création pour les jeunes Autochtones. Sa mission est d'amplifier les voix de la relève autochtone par le cinéma et la musique, de diffuser leurs œuvres au Canada et à l'étranger, et d'agir à titre d'outil de développement professionnel et de transformation sociale.

Depuis sa création, des milliers de participants et participantes du Wapikoni de 27 nations ont collaboré à la réalisation de plus de 1000 courts métrages traduits en plusieurs langues et lauréats de nombreux prix et distinctions dans des festivals nationaux et internationaux. Le Wapikoni est un organisme à but non lucratif et caritatif soutenu par plusieurs partenaires privés et publics. Depuis 2017, il est partenaire officiel de l'UNESCO.

À propos de la CCUNESCO

La Commission canadienne pour l'UNESCO est le lien entre les Canadiennes et Canadiens, et le travail essentiel de l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle assure la promotion des valeurs, des priorités et des programmes de l'UNESCO au Canada et fait entendre la voix des experts de la société civile à l'international. Par son action, elle contribue à un monde pacifique, équitable et viable qui ne laisse personne derrière.

Table des matières

INTRODUCTION

- Mot de la direction du Wapikoni
- Mot du secrétaire général de la CCUNESCO
- Comment utiliser ce guide
- Populations autochtones au Canada
- Définitions des terminologies autochtones
- Qui sont les Peuples autochtones au Canada?

p.6

p.6

p.7

p.8

p.11

p.14

p.14

CONTEXTE HISTORIQUE

- Avant le contact
- Le contact
- La Proclamation royale de 1763
- La Loi sur les Indiens
- Le régime des pensionnats

p.15

p.15

p.16

p.16

p.18

p.20

VISION DU MONDE

- Valeurs
- Vivre sa culture
- Emprunt culturel ou appropriation culturelle
- Identité de genre
- Entre deux mondes
- Vivre en ville

p.21

p.21

p.22

p.23

p.24

p.25

p.26

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

- Briser les promesses
- Se développer durablement

p.29

p.29

p.32

DROIT À L'ÉGALITÉ

- Rapport de l'ONU
- Conditions et droits des femmes
- Revitalisation et reconnaissance des langues

p.32

p.34

p.34

p.36

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Conclusion

p.38

p.39

MÉDIAGRAPHIE

p.40

ANNEXES : Fiches des films

p.43

- I. L'enfance déracinée
- II. Le roi des oiseaux
- III. Auntie's Hands (Les mains de ma tante)
- IV. Ulu
- V. The Hearing (Entendre)
- VI. Zuya (Tracer son chemin)
- VII. Healing Journey One Button at a Time (La guérison par les boutons)
- VIII. Nuhe nenë boghílníh (Protégeons nos terres)
- IX. Onickakw (Réveillez-vous)
- X. The Three Sisters Community Garden (Le jardin communautaire des trois sœurs)
- XI. Heels to Heal (En talons pour la cause)
- XII. Ute Kanata (Ici au Canada)



Mot de la direction du Wapikoni

La précieuse relation qui a mené à la rédaction de ce guide pédagogique destiné aux écoles associées de l'UNESCO s'est construite peu à peu. Échelonnées au fil des ans, plusieurs rencontres dans le contexte d'événements publics ont permis à différents membres de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) de découvrir le travail du Wapikoni.

Lors de la 56^e Assemblée générale annuelle de la CCUNESCO tenue à Winnipeg, en 2016, y étaient présentées les activités du Wapikoni au Musée canadien pour les droits de la personne. Nous avons alors eu l'occasion de rencontrer les membres des écoles associées de l'UNESCO et de leur faire part de notre immense désir de collaboration. Cet événement a permis au Wapikoni d'amorcer de nouveaux projets et de resserrer ses liens avec le Centre national pour la vérité et réconciliation (CNVR) afin de faire valoir la reconnaissance des droits des Autochtones au Canada par le cinéma.

Les liens n'ont cessé de se resserrer par la suite, tant avec la CCUNESCO, allié essentiel pour son expertise en matière de coopération, de culture et d'éducation, qu'avec l'UNESCO dont le Wapikoni devenait partenaire associé en 2017.

Ce guide clé en main est donc la concrétisation d'une alliance. Il permettra d'établir des ponts entre autochtones et allochtones, d'outiller les pédagogues et, par le biais du cinéma, de contribuer au processus de « réconciliACTION ».

Le Wapikoni est heureux de rendre ce guide accessible aux professeurs et professionnels des écoles canadiennes associées à la CCUNESCO. Plus qu'un projet de médiation culturelle, ce guide pédagogique fera découvrir divers regards de jeunes autochtones offrant ainsi un panorama de points de vue ancrés dans la modernité. Plus qu'un guide, il se veut une source de référence et d'inspiration, un projet stimulant qui assurément favorisera un rapprochement entre les peuples et ultimement une cohabitation respectueuse et harmonieuse.

Sensibiliser aux réalités des Peuples autochtones est l'une des priorités du Wapikoni. Nous espérons donc que cet outil de médiation sera utile et apprécié et qu'il nous permettra de cheminer ensemble vers une société inclusive qui valorise son identité plurielle.

A handwritten signature in blue ink that reads "Odile Joannette".

Odile Joannette
Directrice générale

A handwritten signature in blue ink that reads "M. Barbeau".

Manon Barbeau
Présidente-Fondatrice

Mot du secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) est fière de s'associer au Wapikoni pour la création et la diffusion de ce guide pédagogique. Nous espérons qu'il saura profiter aux élèves et aux enseignantes et enseignants soucieux d'en apprendre davantage sur les droits, les histoires, les cultures et les aspirations des Peuples autochtones. Nous espérons aussi que ce guide contribuera aux efforts déployés au sein de nos écoles pour faire de la réconciliation une priorité et une responsabilité partagées.

Depuis 2004, le Wapikoni fait un travail remarquable pour permettre aux jeunes autochtones de s'exprimer librement sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Ce sont plus de 1000 courts métrages qui ont été réalisés au fil des années, qui sont autant de vitrines pour aller à la rencontre de jeunes inspirants et en apprendre davantage sur ce qu'ils vivent et les font rêver.

Par le visionnement d'œuvres originales et par l'exploration des thématiques contemporaines couvertes dans ce guide, les élèves découvriront différentes expressions artistiques, des cultures et des réalités qui sont celles des jeunes autochtones d'aujourd'hui, et en discuteront. Les enseignants apprécieront pour leur part l'accompagnement didactique, ce guide ayant pour objectif de les aider à aborder des thèmes cruciaux pour faire avancer la réconciliation au sein de nos écoles et de notre société.

L'éducation et les arts médiatiques ont un rôle déterminant à jouer dans la réconciliation, le respect des droits et l'ouverture sur le monde. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO – l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – a établi un partenariat officiel avec le Wapikoni en 2017. Nous sommes convaincus que ce guide encouragera les jeunes et les adultes qui les accompagnent à jouer un rôle actif dans la réconciliation, y compris en développant des relations d'amitié et de collaboration avec les Peuples autochtones.



Sébastien Goupil
Secrétaire général

Comment utiliser ce guide

Nous souhaitons par l'entremise de ce guide pédagogique encourager les enseignants et enseignantes des écoles secondaires à aborder avec leurs élèves des sujets reliés aux cultures autochtones du Canada. Pour ce faire, nous avons sélectionné 12 courts métrages produits par le Wapikoni et réalisés par des Autochtones de partout au pays, donnant leur vision et celle de leur communauté sur des sujets et enjeux autochtones.

Pour accompagner l'enseignant, nous avons développé du contenu personnalisé permettant d'introduire les notions nécessaires pour aborder en classe différents thèmes reliés aux cultures autochtones, visionner les films avec les élèves et susciter des échanges et discussions.

Cet outil pédagogique a été conçu pour offrir du matériel clé en main pouvant être adapté selon le niveau et la matière enseignée. Chaque thème abordé a été catégorisé sous un thème général et sous une couleur distincte permettant ainsi à l'enseignant de retrouver le contenu souhaité plus rapidement.

Chaque fiche de film a été conçue afin d'être partagée avec les élèves et peut même être imprimée pour faciliter la distribution en classe. Les fiches sont disponibles à la fin du guide de l'enseignant.

Ce guide demeure une introduction aux différentes cultures et aux perspectives autochtones au Canada.

Vos commentaires et vos questions sont importants pour nous. N'hésitez pas à les faire parvenir à guide.info@wapikoni.ca.

Chaque fiche de film contient :

- ✓ une page d'information sur le film;
- ✓ une page d'information sur la Nation et entre autres une carte permettant de situer le territoire traditionnel et, par le fait même, de situer la communauté du cinéaste;
- ✓ une page avec du contenu permettant de faire un retour avec les élèves après le visionnement du film en question. On y retrouve à la fois des activités, des sujets de discussion et de l'information supplémentaire sur les thèmes abordés dans le film.

Guide pédagogique Wapikoni: **Introduction** à la diversité des cultures autochtones au Canada

Introduction

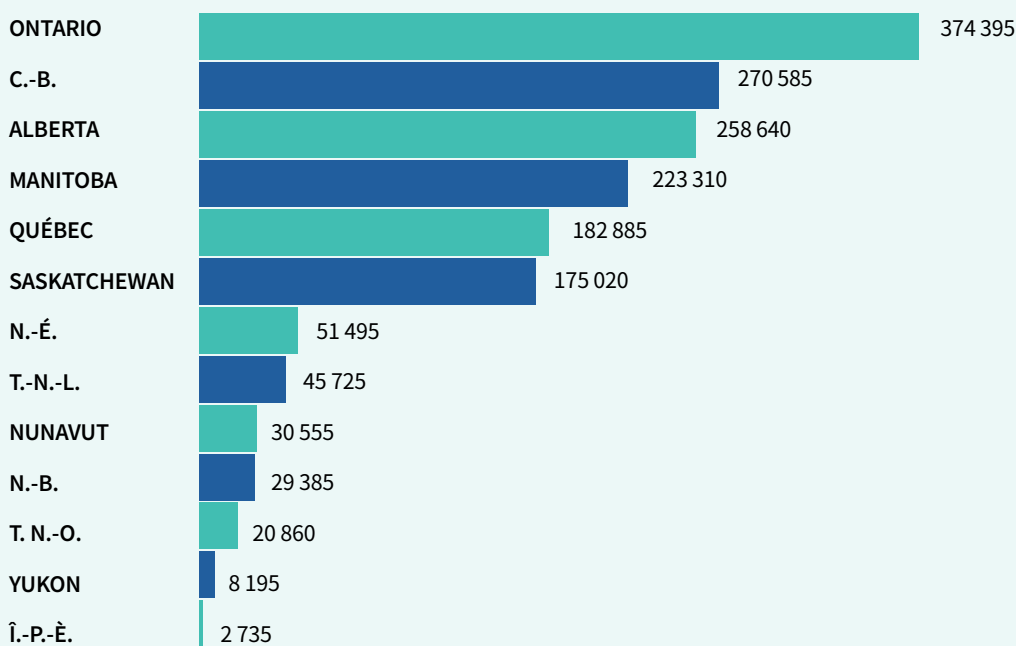
Depuis quelques années, plusieurs initiatives ont été mises en place au Canada pour mieux connaître l'histoire, les cultures, les enjeux et les réalités des Peuples autochtones. Pour que les choses changent, que les préjugés cessent, que les relations s'améliorent et qu'il y ait une vraie réconciliation, l'enseignement, la rencontre et le dialogue demeurent des éléments essentiels.

Ce guide est un outil clé en main pour faciliter l'enseignement des contenus autochtones dans les écoles secondaires au Canada. Il a été conçu, dans son contenu, ses activités et sa forme, pour être accessible aux enseignants et intéressant pour les élèves, tout en reflétant la diversité des cultures et des enjeux autochtones au Canada.

Populations autochtones au Canada

Le Canada, selon les données émanant du [recensement de la population canadienne de 2016](#), compterait plus de 1 673 785 Autochtones. Avec une représentation de 4,9 % de la population canadienne, cette population se veut celle qui croît le plus rapidement et la plus jeune au Canada. En effet, le nombre de personnes se considérant comme des Autochtones a connu une augmentation de 42,5 % entre 2006 et 2016, et 44 % des Autochtones ont moins de 25 ans.

Au Canada, la Constitution canadienne reconnaît trois groupes autochtones : les Premières Nations, les Métis, les Inuit. Les Premières Nations forment le groupe le plus peuplé, suivies des Métis et des Inuit. C'est en Ontario que la population autochtone est la plus grande avec près du quart des Autochtones du Canada qui y vivent. Toutefois, elle ne compte que pour 2,8 % de la population totale de cette province densément peuplée. En comparaison, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, elle forme plus de 85 % de la population.



Source : [Statistique Canada](#)

Populations autochtones par province et territoire

Yukon

23,34 % de la population

LES NATIONS

- Athapaskan
- Inuit
- Tlingit

Territoires du Nord-Ouest

50,71 % de la population

LES NATIONS

- Cri
- Déné
- Inuit
- Métis

Nunavut

85,88 % de la population

LA NATION

- Inuit

Colombie-Britannique

5,93 % de la population

LES NATIONS

- Heiltsuk
- Kitamaats
- Kwakwaka'wakws
- Heiltsuks
- Nisga'a
- Oowekyalas
- Shuswap (Secwepemc)
- Tla'amin (Sliammon)

Alberta

6,5 % de la population

LES NATIONS

- Chipewyan
- Cri
- Déné
- Īyāhē Nakoda (Stoney, Sioux)
- Tsúut'ínà (Sarsis)
- Kainai
- Siksikas (Pieds-Noirs)

Saskatchewan

16,4 % de la population

LES NATIONS

- Anishnabe, Ojibwé (Algonquin)
- Cri
- Déné
- Métis
- Īyāhē Nakoda

Manitoba

18 % de la population

LES NATIONS

- Anishnabe (Algonquin)
- Cri
- Métis
- Īyāhē Nakoda

**Cette carte permet d'avoir une vue d'ensemble sans toutefois être représentative du nom traditionnel de chacune des nations. Elle représente certains des grandes familles et ou groupes autochtones sans toutefois représenter chaque communauté et nation. De plus, plusieurs noms et orthographes peuvent différer d'une province à l'autre et même selon la communauté. Pour en savoir plus, nous vous suggérons de contacter directement les nations en question pour connaître le nom et les frontières définitifs.*

Pour en savoir plus : [Affaires autochtones et du Nord Canada](#)



Qui sont les peuples autochtones du Canada ?

Mais comment appelle-t-on les premiers habitants du territoire canadien ? Les réponses sont nombreuses et si on peut parfois en perdre son latin, les définitions suivantes pourront sans doute faire une certaine lumière sur cet élément important.

Premiers Peuples : Relativement récent dans l'usage public, ce terme décrit à la fois les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

Autochtone : Originaire, par voie ancestrale, du pays qu'il habite. Au Canada, ce terme comprend les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

Premières Nations : Terme utilisé par les nations autochtones non inuit du Canada pour se décrire. Ce terme exclut également le peuple métis.

- **Nation :** Terme pouvant se rapporter à différents clans, familles ou communautés ayant une culture, une langue et certaines traditions communes.
- **Communauté :** Les membres d'une même communauté se définissent généralement comme appartenant à une nation particulière ou à une communauté à l'intérieur de cette nation. Par exemple, un **Atikamekw** (Nation) de **Wemotaci** (communauté) permet de préciser l'appartenance de la personne à sa communauté.

Inuit : Groupe partageant des similarités socioculturelles et linguistiques et une origine ethnique commune associées aux territoires nordiques du Canada. À noter que le mot inuit se traduit par « humain » et qu'au singulier, il devient « inuk ».

Métis : Peuple d'origine mixte européenne et autochtone constituant l'un des trois groupes reconnus dans la Constitution canadienne ayant sa propre histoire et son identité culturelle. Ici, nous faisons référence à la Nation Métis et non au seul fait d'être issu d'une union mixte.

Pour en savoir plus : [Statistiques Canada](#)

Contexte historique

Pour mieux comprendre les réalités et enjeux contemporains des Premiers Peuples, effectuons un bref retour dans l'histoire...

Avant le contact

L'histoire des Peuples autochtones, leurs cultures, leurs visions du monde et leurs modes de vie prennent leurs racines bien avant l'arrivée des Européens. En fait, les Premiers Peuples vivaient en sociétés organisées socialement, culturellement et politiquement depuis des milliers d'années. Avant que le Canada soit le Canada, avant les premiers bateaux de pêche au large de Terre-Neuve, il existait sur ce vaste territoire des gouvernances autochtones, un partage des terres, des ressources et des alliances diplomatiques, politiques et économiques chez les Premiers Peuples.

Si la théorie du détroit de Béring se veut la plus connue en ce qui concerne l'arrivée des Peuples autochtones en Amérique, d'autres théories existent également, par la voie maritime notamment. Cela pourrait expliquer la grande multitude de cultures et de langues différentes que l'on retrouve partout en Amérique, qui ne peut s'expliquer que par la migration de quelques peuples provenant de Sibérie. Dans plusieurs nations autochtones, selon la mythologie transmise oralement de génération en génération jusqu'à nous, les premiers habitants du Canada seraient arrivés sur « l'Île de la grande tortue » par le ciel ou par une grotte comme chez les Wendats ou les Mohawks, par exemple.

Les modes de vie des Peuples autochtones en Amérique étaient pensés et adaptés en fonction du territoire et du cycle des saisons. Par exemple, les peuples vivant au nord du Canada, là où il y a peu de flore, avaient comme activités de subsistance principales la chasse et la pêche. C'est ainsi qu'ils se déplaçaient souvent pour atteindre les troupeaux de gibiers et vivaient plutôt en semi-nomadisme par petits clans. Les peuples demeurant au sud, quant à eux, vivaient sur un territoire leur permettant de faire de l'agriculture (maïs, courge, haricot, etc.) et étaient plutôt semi-sédentaires, se déplaçant tout de même pour la chasse sur de plus courtes périodes. Les clans étaient plus importants au sein de ces sociétés. C'est toute l'organisation sociale des Peuples autochtones qui se faisait autour du territoire.

D'ailleurs, chez les Premiers Peuples, l'homme appartient à la Terre et ce n'est pas la Terre qui appartient à l'homme, contrairement à ce qu'on peut souvent sous-entendre en Occident aujourd'hui. Le respect du territoire, de la faune et de la flore découle de ce principe, transmis depuis des millénaires.

Saviez-vous que... ?

- ✓ *Le cartographe Aaron Carapella de la Nation Cherokee (aux États-Unis) a développé des cartes représentant les territoires autochtones tels qu'ils étaient vers 1490 avec les noms d'origine des Premiers Peuples.*
- ✓ *Ces cartes uniques montrent qu'avant 1492 l'Amérique du Nord était remplie d'un grand nombre de tribus autonomes, de langues et de cultures variées.*
- ✓ *La carte du Canada, par exemple, identifie 212 tribus par leurs noms d'origine. Il y a beaucoup de groupes autonomes qui n'ont pu être inclus parce qu'il n'y avait pas assez de place sur la carte.*

Le contact

Dès les premiers contacts, les Premières Nations furent très utiles aux Européens. Que ce soit pour s'adapter au climat et au territoire, pour la traite des fourrures de castor ou pour des alliances militaires, les échanges économiques ou diplomatiques étaient réels et soutenus, non sans heurt.

La période de la traite de fourrures trace d'ailleurs l'origine même de la Nation Métis, dont les ancêtres proviennent de l'union entre des coureurs des bois et traiteurs européens et des femmes des Premières Nations.

Saviez-vous que...?

- ✓ **Le terme Indien désigne les centaines de nations autochtones de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes. Les origines de ce terme remontent aux XVe et XVIe siècles alors que Christophe Colomb cherchait une route vers l'Asie. Ce terme est perçu comme offensant et inexact. Il a été remplacé plus récemment par « Premières Nations ». Il est toutefois encore utilisé aujourd'hui dans la Loi sur les Indiens et dans la Constitution.**

La Proclamation royale de 1763

Au XVIIIe et au début du XIXe siècle, le gouvernement britannique adopte **une approche de neutralité** à l'égard des Peuples autochtones. Cette démarche vise à **garder la paix** et à faciliter les relations avec ces derniers, puisqu'ils occupent encore un rôle essentiel pour le commerce des fourrures et les besoins militaires.

En 1760, la colonie, jusque-là française, passe aux mains des Britanniques. Le 7 octobre 1763, le roi George III promulgue la **Proclamation royale**, qui établit le cadre constitutionnel régissant la négociation des traités avec les Peuples autochtones.

Deux éléments essentiels sont à retenir de cette proclamation :

1. Par l'entremise de celle-ci, la Couronne britannique **reconnaît les droits des Peuples autochtones en matière de terres et de titres**. Cela signifie que toutes les régions considérées comme étant essentielles au mode de vie des Premières Nations doivent demeurer intactes.

Dans le but de protéger les droits des Peuples autochtones, la Proclamation stipule clairement que **ceux-ci possèdent toute terre qu'ils n'ont pas cédée ou vendue par l'entremise de traités**. Leurs droits requièrent donc la négociation de bonne foi et pacifique du transfert des terres pour la colonisation. La Couronne exige même que toute négociation ou cession de territoire appartenant à des Peuples autochtones se fasse entre la Couronne et le représentant autochtone avant de passer aux mains des colons. En négociant de tels traités, la Couronne est assurée d'une certaine stabilité dans ces territoires.

2. Toutefois, il est essentiel de retenir de cette proclamation royale que, par l'entremise de ce traité, le roi George III s'assure de la « souveraineté » suprême sur tout le territoire et l'exige. Ce qui signifie que **la Proclamation ne reconnaît pas les droits des Peuples autochtones comme étant un titre foncier**, mais plutôt une pratique établie pour assurer les bonnes relations entre les Premières Nations et la Couronne. Cette nuance est très importante puisqu'elle explique en partie la perte progressive des droits territoriaux autochtones.

La Proclamation royale de 1763 a longtemps été reconnue par les historiens comme le document à l'origine des droits des Premières Nations quant à leurs relations avec le Canada. Pourtant, pour certains aînés et gardiens de la connaissance du pays, la proclamation du Roi George III ne raconte que la partie et la vision allochtones de l'histoire.

En effet, un autre traité, sous forme de wampum celui-là, vient ajouter, voire compléter cette Proclamation royale. Un wampum, une ceinture tissée à la main avec des tendons et des coquillages, se veut souvent la forme matérielle d'accord ou d'entente choisie par les Peuples autochtones dans le cadre d'un traité. **Le Traité de Niagara de 1764 repose sur une relation filiale avec le Souverain**, qui doit agir en bon père de famille. Des principes de confiance, de respect, d'honnêteté et d'honneur font partie intégrante de la relation issue du Traité. Cette relation, donc ce traité, doit demeurer souple pour que lorsque des conflits ou des imprévus se présentent, les deux parties puissent renégocier. **Un traité peut être vu comme une entente vivante, évoluant selon les circonstances amenées par le temps.**

Cet exemple de la Proclamation royale et du Traité de Niagara démontre que les traités ne peuvent être interprétés d'une seule et même manière, par une seule et même culture pour en faire une lecture éclairée.

Le legs du Traité de Niagara n'est pas un accord écrit, mais se veut plutôt le témoin oculaire d'une série de discussions et de débats qui rendaient explicites les principes implicites du document écrit (Proclamation royale) au moyen d'une ceinture wampum.

Ce traité et cette proclamation deviendront cependant de plus en plus difficiles à respecter, considérant l'expansion accélérée des espaces coloniaux, ce qui oblige la relocalisation forcée des populations autochtones. De plus, étant donné la fin des guerres et la fin de la traite des fourrures, les Peuples autochtones ne sont plus d'une aussi grande nécessité qu'auparavant. Ils deviennent un fardeau dans l'exploitation forestière, l'établissement des colons et, de plus en plus, une source de conflits dans la gestion des territoires. Ils deviennent alors le « Problème indien ».

Suite à la Confédération et à l'union du Haut et du Bas-Canada de 1867, les gouvernements provinciaux exigent que le gouvernement fédéral trouve une solution rapide pour régler la situation des Peuples autochtones. **La Loi constitutionnelle de 1867 viendra remplacer de façon unilatérale la Proclamation royale, sans aucune consultation avec les Premiers Peuples.**

Les provinces de l'Ouest s'ajoutant à la Confédération canadienne, les traités numérotés feront leur apparition. Au nombre de 11, ils seront signés entre 1871 et 1921, principalement sur le territoire allant de l'Ontario à la Colombie-Britannique, en passant par le Nord canadien.

En échange de leurs territoires, les bandes autochtones recevront du gouvernement des droits spéciaux relativement aux terres visées par les traités, le versement de paiements en espèces (on parle de quelques dollars) et la distribution d'outils de chasse et de pêche, de fournitures agricoles et d'autres articles.

Les modalités des traités soulèvent encore la controverse et donnent lieu à des contestations. Plusieurs bandes disent s'être fait flouer ou qu'on leur avait promis davantage verbalement. Les répercussions socioéconomiques des traités numérotés se font ressentir au sein des communautés autochtones.

Après les traités numérotés et quelques versions préliminaires allant dans le même sens, en 1876, le gouvernement du Canada met en place une loi qui régira la vie des Peuples autochtones jusqu'à ce jour : la Loi sur les Indiens.

Saviez-vous que...?

- ✓ **Les traités 1 à 7, conclus entre 1871 et 1877, renforcent la prétention du Canada aux terres situées au nord de la frontière entre les États-Unis et le Canada, en plus de permettre la construction d'un chemin de fer national et d'ouvrir les terres des Territoires du Nord-Ouest à la colonisation agricole.**
- ✓ **Les traités 8 à 11, conclus entre 1899 et 1921, facilitent quant à eux l'accès aux ressources naturelles dans le nord du Canada, tout en ouvrant l'Ouest à la colonisation et en créant un lien entre la Colombie-Britannique et le Canada central.**

Source : [L'Encyclopédie canadienne](#)

La Loi sur les Indiens – L'Acte des Sauvages – 1876

Notre loi sur les Indiens repose en général sur le principe selon lequel **les Indiens doivent être maintenus sous notre tutelle et traités comme les pupilles ou les enfants de l'État**. La sagesse et le devoir nous enjoignent de **faire accéder l'Indien**, par l'éducation et d'autres moyens, **à un niveau supérieur de civilisation** en l'encourageant à assumer les privilèges et les responsabilités d'un citoyen à part entière.

Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, 1876

Les objectifs qui régissent cette loi sont clairs. Ils consistent à **civiliser**, à **protéger** et à **assimiler** ceux qu'on appelait à l'époque les Indiens ou les Sauvages, les Premières Nations.

La pensée du gouvernement canadien de l'époque veut que les « Indiens » soient **incapables de gérer leurs affaires**. Il crée, dans la même foulée, le système de réserves. Les Premières Nations, nomades pour la plupart, sont alors entassées et sédentarisées dans de petits territoires souvent isolés, incapables de survivre de manière traditionnelle. La Loi sur les Indiens instaure également le système politique des conseils de bande, inconnu des Premières Nations. Par l'entremise de ces actions et cette loi, le gouvernement visait ainsi à affaiblir les systèmes politiques et de gouvernance complexes déjà existants, dans l'espoir de les éliminer complètement.

La Loi sur les Indiens se veut un outil puissant aux mains du gouvernement fédéral, puisqu'elle lui donne le pouvoir, entre autres, de :

- déterminer qui est Indien et qui ne l'est pas (statut) ;
- superviser les affaires des terres autochtones (exploitation des ressources, gouvernance) ;
- contrôler la vie privée et la vie de famille de chaque Autochtone (agent de bande).

Cette loi a un immense impact sur la vie des Premières Nations, en particulier sur celle des femmes. Les femmes des Premières Nations, qui avaient toujours eu une place dans les affaires de la communauté et du clan, sont reléguées au second plan dans un paternalisme excessif imposé. De plus, l'agent de bande du gouvernement canadien présent sur toutes les réserves peut faire comme bon lui semble en octroyant des privilèges de façon arbitraire.

Pour bénéficier des droits réservés aux Canadiens, tels que suivre une formation universitaire, devenir médecin ou avocat, servir dans les forces militaires ou encore vivre à l'extérieur de la réserve, tout Indien doit alors renoncer à son statut d'Indien. C'est ce qu'on appelle l'émancipation. Pour plusieurs, c'était renier sa culture et sa langue pour soi, sa famille et sa descendance.

En 1951, une nouvelle version de la Loi sur les Indiens est rédigée, éliminant certaines restrictions religieuses, culturelles et politiques jugées discriminatoires. Cette loi reste cependant paternaliste et discriminatoire pour les femmes, puisque le statut de celles-ci persiste à découler entièrement du statut de leur mari à tous les niveaux :

- Une Indienne perd son statut d'Indienne si elle épouse un non-Indien. Elle doit alors quitter sa communauté pour vivre à l'extérieur de la réserve ;
- Une non-Indienne qui épouse un Indien devient elle-même Indienne et peut vivre en réserve ;
- Une Indienne qui épouse un Indien devient membre de la bande de son mari et perd du même coup toute appartenance à sa bande d'origine.

Il faut attendre juin 1985 pour que le projet de loi C-31 soit adopté et remédie à ce manque d'équité dans la Loi sur les Indiens. Il consiste à «supprimer toute discrimination dans la Loi sur les Indiens, à rétablir les droits de ceux qui les avaient perdus et à reconnaître le contrôle par les Premières Nations de l'appartenance aux bandes¹».

La Loi sur les Indiens contemporaine dirige toujours des aspects de la vie des Peuples autochtones, notamment les réserves, la tutelle financière, le statut de mineur, la gestion des ressources, les élections et d'autres aspects de la vie dans les réserves. Aujourd'hui encore, le gouvernement du Canada considère les Premières Nations comme des mineurs.

Conclusion

Cette loi demeure très controversée et de nombreuses personnes sont partagées quant aux dispositions à prendre pour le futur. Si plusieurs s'entendent pour dire que les articles de cette loi limitent et contrôlent la vie de nombreux membres des Premières Nations, l'abolir dans sa forme actuelle mettrait en péril la préservation des territoires et des droits ancestraux. Il faut alors penser à un cadre légal apte à assurer le respect des droits des Premières Nations. Une étroite collaboration entre Peuples autochtones et gouvernements se veut essentielle pour assurer une entente juste et équitable.

Saviez-vous que... ?

- ✓ **La Loi sur les Indiens ne concerne que les membres des Premières Nations, et non les Métis ni les Inuit.**

1 Chambre des communes, Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord canadien, Procès-verbaux et témoignages, 1re session, 33e législature, 7 mars 1985, 12:7 [l'honorable David Crombie, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien].

Le régime des pensionnats

À l'époque, la Loi sur les Indiens a un certain impact sur les Premières Nations, mais les changements pour amener les Indiens au rang de **civilisés** sont encore trop lents au goût du gouvernement. La solution prônée par le premier ministre John A. McDonald : **tuer l'Indien au cœur de l'enfant**. Cette expression malheureuse décrit l'objectif avoué de la mise en place des pensionnats indiens.

Peu après la Loi sur les Indiens, en 1880, le gouvernement du Canada s'allie à l'Église pour mettre en place un **système de pensionnats pour enfants autochtones dans le but de les assimiler progressivement dès leur plus jeune âge, étant plus malléables à cet âge**.

En 1920, ces écoles deviennent **obligatoires pour tous les enfants autochtones de 7 à 15 ans**. Ces derniers sont enlevés de force à leur famille par des agents de la GRC, entre autres.

- En 1931, on compte 80 pensionnats à travers le Canada. Au total, plus de 150 pensionnats ont été actifs durant plus de cent ans.
- Près de 150 000 Autochtones ont fréquenté un pensionnat au cours de leur vie.
- Le dernier pensionnat (Gordon Indian Residential School, Saskatchewan) a fermé ses portes en 1996.
- Le taux de mortalité des enfants qui ont fréquenté les pensionnats varie de 25 % à 47 %, en fonction du pensionnat. On rapporte près de 6000 décès, bien qu'on estime que ce chiffre soit probablement cinq à sept fois plus élevé.

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[L'enfance déracinée \(Uprooted Generation\)](#)

(Voir la fiche du film)

De nombreuses **conséquences négatives** ont découlé du système des pensionnats indiens. Du jour au lendemain, les villages ont été **vidés de leurs enfants** dans des sociétés où chacun avait une place, un rôle à jouer. Pour les enfants qui étaient partis, c'était un tout nouveau mode de vie qui commençait, et le premier geste que les religieux posaient était de **couper toute appartenance à leur culture autochtone (vêtements, cheveux, etc.)**.

Les conséquences sont d'ordre...

- **psychologique** : abus, violence et questionnement identitaire;
- **physique** : maladies (tuberculose très présente), maltraitance et agressions sexuelles;
- **culturel** : perte de la culture et de la langue, obligation d'adopter une nouvelle religion, valeurs transformées et vision du monde modifiée;
- **social** : honte, perte d'identité, perte d'appartenance, communautés décimées puisqu'il n'y avait plus d'enfants et mode de vie transformé;
- **multigénérationnel** : des études démontrent que trois générations seront nécessaires pour atténuer les séquelles laissées par les pensionnats indiens.

Saviez-vous que... ?

- ✓ **1831 : L'Institut mohawk devient le premier pensionnat indien, à Brantford au Haut-Canada. Au début, seuls les garçons sont admis, puis, en 1834, l'Institut devient mixte. Il restera ouvert jusqu'en 1970, ce qui fait de lui le pensionnat ayant accueilli des élèves autochtones le plus longtemps dans l'histoire du Canada.**
- ✓ **Pour plus de dates marquantes durant l'époque des pensionnats, [cliquez ici](#).**
- ✓ **Trouvez la liste des 139 pensionnats répertoriés [ici](#).**



Vision du monde


Valeurs

Chaque groupe autochtone, chaque nation et chaque communauté possèdent leur propre histoire, leur culture, leurs traditions et leurs savoirs. Or, on observe certaines valeurs communes, dont celle du **respect de la Terre-Mère** et de ce qui la compose.

La vision du monde des Peuples autochtones est d'abord et avant tout basée autour du territoire. La vie en harmonie avec le territoire et le respect des habitants de cette Terre-Mère nourricière, autant le monde animal, végétal ou aquatique, définissent le mode de vie et permettent la survie des groupes.

Le respect du territoire se veut une valeur **transmise de génération en génération** à travers les langues, les cérémonies, les protocoles, les histoires, les traditions et les récits. Les histoires, légendes, contes et récits de création permettent à un peuple de transmettre ses valeurs, de se raconter en quelque sorte. La signification des éléments, les valeurs reliées à la terre et l'importance de respecter la nature et l'environnement ont été transmises à travers les âges grâce à la transmission orale. Les animaux permettent de personnifier des émotions et des valeurs humaines pour simplifier la compréhension et enseigner aux plus jeunes des notions importantes de la culture, des valeurs et de l'histoire des peuples. Pensons par exemple à la tortue, qui incarne la Terre-Mère pour un bon nombre de Premières Nations et qui apparaît dans plusieurs récits de la création du monde, entre autres chez les Wendats, les Anishnabes (Algonquins) ou les Mohawks.

Découvrez-en plus sur les récits de la création du monde

- ✓ *Kanien'kehá:ka (Mohawk) : [Femme du ciel](#)*
 - ✓ *Huron-Wendat : [Femme céleste](#)*
 - ✓ *Anishnabe (Algonquin) : [Mikinàk \(La grande tortue\)](#)*
 - ✓ *Mi'gmaq : [Kisúlk \(Le donneur de vie\)](#)*
 - ✓ *Haida : [Le corbeau et le premier homme](#)*
- 

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[*Le roi des oiseaux \(The King of the Birds\)*](#)

(Voir la fiche du film)



Vivre sa culture

L'arrivée des Européens sur le territoire où se retrouvaient les Premiers Peuples du nord au sud et d'est en ouest a eu des conséquences importantes pour ces peuples. Avec le temps, les territoires autochtones se sont vus restreints et cela a limité la capacité des Peuples autochtones de vivre selon un mode de vie traditionnel, en communion avec le territoire.

Les colons, toujours plus nombreux, se sont tranquillement approprié l'espace et ses ressources. Cette appropriation a forcé les Peuples autochtones à changer leurs modes de subsistance, leurs modes de vie, voire à quitter leur propre territoire ancestral.

Rappelons que le colonialisme d'occupation (*settler colonialism*) est fondé sur l'idée de terra nullius, ce qui signifie terre inhabitée ou habitée par des sociétés dites non civilisées, se veut disponible pour la nouvelle colonie et pour son exploitation.

Les colonisateurs ayant assimilé progressivement les Peuples autochtones au mode de vie occidental et s'étant installés sur leurs territoires, les savoirs autochtones reliés à la terre ont décliné et quelques-uns se sont perdus. Certaines langues autochtones, florissantes il y a quelques centaines d'années, se sont éteintes, amenant avec elles tout un savoir et une construction du monde.

Toutefois, la résilience et la force des communautés autochtones ainsi que leur grande capacité à s'adapter au changement ont contribué à leur survie partout au pays. Aujourd'hui, beaucoup de communautés tentent de se reconnecter avec les savoirs ancestraux afin de les sauvegarder, de les revitaliser et de les transmettre aux nouvelles générations. Peut-être dans un but de guérison des blessures passées également.

Si autrefois la culture se relayait beaucoup à travers les enseignements des aînés, qui traditionnellement transmettaient leurs savoirs aux générations suivantes, aujourd'hui, on use de tous les moyens disponibles pour ce faire, les aînés demeurant une source de connaissances inépuisable.

En ce sens, au cours des dernières décennies, plusieurs initiatives ont vu le jour afin d'offrir un soutien et des ressources aux membres des communautés, permettant d'apprendre et de préserver les langues et les traditions autochtones. Parmi celles-ci, nous retrouvons l'[Institut Tshakapesh](#), qui offre aux communautés innues du Québec des services de qualité dans les domaines de la langue, de la culture, et de l'éducation pour favoriser la réussite de tous. Notons également le [Virtual Museum of Metis History and Culture](#). D'autres initiatives plus locales permettent aussi la transmission des savoirs, notamment des camps en territoires entre jeunes et aînés, des cours de langue dans les écoles autochtones, des ateliers de création et des galeries d'art inuit, etc.

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[Auntie's hands \(Les mains de ma tante\)](#)

(Voir la fiche du film)

Emprunt culturel ou appropriation culturelle ?

Si de nombreux exemples historiques tels que l'imposition de la Loi sur les Indiens ou des pensionnats indiens démontrent la volonté des gouvernements d'amener les Indiens au rang de **civilisés**, de les assimiler, les Peuples autochtones ont toujours reconnu l'importance de leurs cultures et de tout ce qui les compose, que ce soient les langues, l'utilisation du territoire, les savoirs et savoir-faire, les valeurs, etc.

Si les échanges et les emprunts culturels entre Peuples autochtones et les Allochtones existent depuis les premiers contacts, pensons à l'utilisation du canot ou des raquettes par les Allochtones, par exemple, ou à l'inverse aux outils européens introduits chez les Premiers Peuples, la notion d'appropriation culturelle se veut tout autre.

Le terme d'appropriation culturelle serait né aux États-Unis dans les années 70. Il décrit l'adoption ou l'utilisation d'éléments d'une culture minoritaire par une autre, souvent dominante. Les formes d'appropriation culturelle se veulent variées, mais c'est sans doute dans les arts et dans la mode qu'on les retrouve le plus. La complication vient quand l'emprunt est insensible, malintentionné ou a lieu sans consulter ni engager les communautés impliquées. Il en va de même lorsqu'on modifie les emprunts ou leur signification pour les détourner de leur contexte. On parle alors d'appropriation culturelle.

Un exemple intéressant d'un emprunt culturel qui devient une appropriation culturelle serait celui de l'utilisation des plantes médicinales. À l'arrivée des Européens, les Peuples autochtones ont partagé leurs connaissances des plantes médicinales avec les premiers explorateurs, notamment pour les aider à combattre le scorbut.

Avec le temps, ces connaissances ont été utilisées, transformées et ont permis à de grandes compagnies pharmaceutiques de s'enrichir sans aucune reconnaissance ni indemnité aux communautés autochtones à l'origine de ce savoir.

Les débats entourant l'appropriation culturelle sont toujours d'actualité. Partout au pays, en Amérique du Nord et dans le monde, nous voyons des reproductions d'objets, de symboles et de concepts traditionnels autochtones, sans respect ni connaissance de l'usage, du contexte historique ni de la signification spirituelle ou culturelle de ces reproductions.

Cela ne veut pas dire pour autant de ne plus se procurer des éléments de mode ou de l'art autochtone, mais le faire de façon respectueuse se veut la clé pour bien faire les choses. D'abord, il faut être sensible à la signification de l'objet ou du symbole afin d'éviter de le dénaturer. Ensuite, il se veut plus respectueux d'acheter des objets fabriqués par des Autochtones que des copies fabriquées en Chine, par exemple. Les échanges culturels respectueux sont très intéressants pour l'un et l'autre, et témoignent de l'appréciation véritable d'une culture et de son ouverture à celle-ci même.

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[Ulu](#)

(Voir la fiche du film)

Identité de genre

Les Peuples autochtones regroupent plusieurs nations, communautés, familles et individus tous différents. Comme dans les autres cultures non autochtones, certaines personnes possèdent des caractéristiques qui les distinguent, qu'elles soient d'excellents joueurs de hockey, des génies des sciences, de bons chasseurs, des gens qui prennent soin des autres, qui naissent avec une jambe plus courte, une surdité ou une identité spirituelle et sexuelle différente.

C'est dans les années 90 qu'a été popularisé le mot « *bispirituel* » (en anglais : *Two-Spirit*, une traduction du mot anishnabek *niizh manidoow*) par un groupe LGBT autochtone du Manitoba. En faisant des recherches, le groupe, mené par le militant Albert McLeod, s'est aperçu que, dans leur culture autochtone, où il y a des centaines de sous-cultures, il y avait déjà des termes pour désigner les personnes LGBT. Chaque culture avait son interprétation différente, mais cela avait été perdu à cause du christianisme, de l'Église et des pensionnats indiens. Plutôt que de ramener tous les différents termes, ils ont créé le terme *Two-Spirit* (bispirituel), qui se veut le terme générique utilisé pour décrire un Autochtone faisant partie de la communauté LGBT.

En fait, de nombreuses cultures autochtones utilisaient traditionnellement des variations du terme « spirituel » pour décrire des personnes qui possèdent à la fois un esprit féminin et un autre masculin.

Dans les langues autochtones, des termes font référence à la sexualité ou au genre. En cri, *napêw iskwêwisêhot* représente un homme qui s'habille comme une femme, et *înahpîkasoht*, une femme qui s'habille et qui vit comme un homme. Les Inuit ont, quant à eux, un « troisième genre », baptisé *Sipiniq*.

L'un des aspects principaux du mouvement bispirituel consiste à marquer le retour à une culture autochtone traditionnelle **qui reconnaît plus de deux genres.**

Le terme bispirituel (*Two-spirit*) inclut donc toutes ces identités :

L esbienne
G ai
B isexuel
T rans
Q ueer
I ntersexe
2S bispirituel

Selon un sondage sur la santé des Premières Nations en Atlantique, 3 % des Autochtones s'identifiaient comme bispirituels.

« Anciennement, on laissait l'enfant jouer et on voyait s'il avait un côté plus masculin ou féminin. Les bispirituels étaient reconnus au même titre que les chamans », relate Tatum Crane, bispirituelle Algonquine.

Aujourd'hui, même si la situation s'améliore, des Autochtones bispirituels reconnaissent que tout n'est pas rose, et davantage d'éducation est nécessaire pour ce sujet, qui reste tabou dans plusieurs communautés.

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[The Hearing \(Entendre\)](#)

(Voir la fiche du film)

Entre deux mondes

Les modes de vie au sein des communautés autochtones ont évolué très rapidement avec la création des réserves, la perte du territoire et l'acculturation à la société dominante, l'imposition de la Loi sur les Indiens et les pensionnats. Ces changements ont mené à la perte d'une certaine identité et d'une partie de la culture traditionnelle. Les conséquences n'ont pas été sans heurt et les traumatismes et blessures intergénérationnelles qui en ont résulté ont mené à des difficultés dans plusieurs communautés et des inégalités sociales par rapport au reste des Canadiens, notamment en termes d'éducation, de santé, de chômage, de logements, de pauvreté.

Si les écarts entre les réalités des Autochtones et des non-Autochtones sont réels, ils peuvent aussi s'expliquer. Il en va de la responsabilité de chacun de s'informer sur l'histoire coloniale ayant affecté les Peuples autochtones au Canada, comme dans tout autre pays où les réalités sont les mêmes, et ainsi de combattre les préjugés et le racisme systémique qui impactent la vie de ces derniers.

Un des chemins poursuivis par plusieurs communautés ou individus pour améliorer leur bien-être général est celui de la guérison. Ce terme, dont on entend beaucoup parler depuis le dépôt du Rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en 2015, et qui a des significations différentes pour chacun, prend sa source dans la pratique de la culture traditionnelle. En effet, plusieurs s'entendent pour dire qu'un certain réconfort se retrouve dans la spiritualité traditionnelle ou dans la pratique d'activités coutumières dans les territoires ainsi que dans la réappropriation de sa culture.

Connaissez-vous...?

La roue de la médecine

La roue médicinale, que l'on retrouve chez plusieurs nations autochtones, possède différentes significations. S'il symbolise l'interdépendance de toute vie, les divers cycles de la nature et la circularité du parcours de la vie, le chiffre quatre, sacré pour beaucoup de Peuples autochtones de l'Amérique du Nord, peut représenter bon nombre de choses :

- ✓ les quatre saisons;
- ✓ les quatre composantes d'une personne (le physique, le mental, l'émotionnel et le spirituel);
- ✓ les quatre royaumes (animal, minéral, végétal et humain);
- ✓ les quatre remèdes sacrés (foin d'odeur, tabac, cèdre et sauge).

C'est ainsi que la roue de la médecine, le cercle, se veut un rappel de l'harmonie et l'équilibre vers lequel il faut tendre et qui se retrouve en nous et dans notre environnement.

La guérison est un processus actif. Elle nécessite des efforts personnels, un investissement continu et de la détermination puisqu'il s'agit d'un engagement.

On décrit parfois la guérison autochtone comme la *Red Road* [la voie autochtone], le *Sweetgrass Trail* [le sentier du foin d'odeur], la voie du calumet (Waldram, 1997) ou encore la *Road to Wellness* [la voie au mieux-être].

Peu importe le parcours emprunté, celui-ci présentera de multiples défis, chutes et revers nécessaires à la guérison dans un processus continu d'autotransformation qui amène à faire le deuil et l'acceptation des maux du passé pour aller de l'avant.

Ce retour aux sources s'est d'ailleurs démontré très bénéfique pour plusieurs qui ont emprunté ce chemin, retrouvant des habitudes de vie plus saines, prenant conscience de leur identité et de leur culture propre.

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[ZUYA \(Tracer son chemin\)](#)

(Voir la fiche du film)



Vivre en ville

Selon les données du recensement de 2011, **56 % des Autochtones vivaient en ville**. Si ce recensement confirme que les Autochtones hors réserve sont le segment de la société canadienne qui connaît la plus forte croissance, il est important de comprendre la raison de cette croissance.

En effet, cette donnée statistique n'est pas due, contrairement à ce qu'on pourrait croire, à un exode des Autochtones vers les villes. Cette urbanisation croissante se veut plutôt attribuable à l'autodéclaration de plus en plus importante de l'identité autochtone dans le recensement, ce qui fait rapidement gonfler les chiffres.

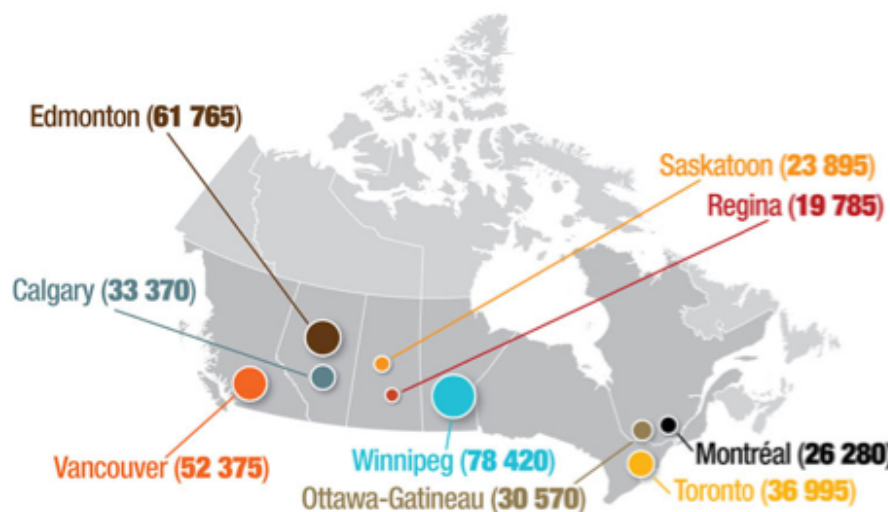
Si pendant les dernières décennies, plusieurs personnes ne se déclaraient pas comme Autochtones dans les recensements précédents mêmes si elles en étaient, celles-ci décident maintenant de le faire, sans doute en raison d'une stigmatisation de moindre importance.

D'autres encore quitteront les communautés autochtones souvent éloignées pour les études, le travail ou simplement par choix personnel.

Rappelons également qu'avant le début des années 80, en épousant un non-Autochtone, les femmes perdaient leur statut d'Indienne. Elles devaient alors quitter leur communauté pour aller vivre en ville, en banlieue, en campagne, hors des réserves. Il faudra attendre 1985 et l'adoption du projet de loi C-31 pour voir l'élimination de ces clauses d'émancipation forcée. Si certaines femmes sont revenues dans leur communauté après avoir retrouvé leur statut, plusieurs sont toutefois demeurées hors réserve puisque c'est là qu'étaient leur vie et leurs enfants, ce qui contribue en partie à l'explication d'une telle statistique. D'autres adoptions de projets de loi plus récents éliminant davantage de discrimination statutaire basée sur le sexe viendront encore gonfler ces données.

Parmi les trois grands groupes Autochtones, ce sont les Métis qui vivent davantage en milieu urbain, avec un taux de 62 %.

Les villes ayant les plus importantes populations autochtones en 2011 étaient :



Source : [Affaires autochtones et du Nord Canada](#)

Un des enjeux étant associé au fait de vivre en ville se veut la préservation et la pratique des coutumes et cultures autochtones. Éloignés de leur communauté et parfois même de leur famille, les Autochtones en milieu urbain sont baignés dans un milieu, sans leur être nécessairement hostile, qui n'en défend pas moins des coutumes et des valeurs bien éloignées des leurs.

Pour pallier cette difficulté, de nombreux Autochtones vivant en milieu urbain conservent des liens avec leur communauté d'origine et possèdent un fort sentiment d'appartenance identitaire et culturelle. Naissent également une volonté et une nécessité, chez ces derniers, de définir leur place, leurs valeurs et leur avenir propres au sein de la société dominante, tout en conservant leur identité en situation urbaine.

Afin d'assurer la préservation de leur culture et de leur identité à la ville, les Autochtones en milieu urbain se sont regroupés et ont créé des groupes citoyens et des lieux de rencontres contribuant à leur renforcement identitaire, culturel, social, économique et politique. La création du **Regroupement des Centres d'amitié autochtones**, par exemple, a permis d'offrir les ressources nécessaires à l'épanouissement de la communauté autochtone urbaine tout en sensibilisant les Allochtones aux différentes cultures et aux enjeux rencontrés.

Connaissez-vous...?

Les centres d'amitié autochtones

- ✓ *Le Regroupement des centres d'amitié autochtones est présent à travers le pays depuis plus de 50 ans. Ainsi, on compte plus de 118 centres d'amitié au Canada œuvrant auprès de la population autochtone urbaine. Regroupés sous l'Association nationale des centres d'amitié ([ANCA](#)), ils ont pour mission de promouvoir la culture et de bâtir des ponts avec la communauté allochtone. Ces institutions sont d'importants organismes d'apprentissage et de formation pour des milliers d'Autochtones, et militent pour les droits et les intérêts des Peuples autochtones. Au fil des ans, ils sont devenus des lieux privilégiés d'expression des besoins, des aspirations et des revendications des Autochtones vivant en milieu urbain.*
- ✓ *Trouvez le Centre d'amitié autochtone de votre région à [Association nationale des centres d'amitié](#)*

Un autre enjeu de la vie en ville se veut le racisme, qui peut alourdir ce choix de vie.

Par exemple, les Autochtones de Regina (20 %) mentionnaient, dans une étude de l'Environics Institute, que le racisme et la discrimination sont ce qui leur déplaît le plus dans leur ville.

(Source : [Environics Institute](#), p. 42)

En somme, il semblerait que le racisme constitue toujours un obstacle à l'insertion socioéconomique de certains Autochtones en milieu urbain, variant selon la ville et son contexte. S'ajoutent à cela de profondes inégalités sociales et systémiques dont plusieurs études et rapports font état. Au Québec par exemple, qui a connu une urbanisation des Autochtones plus récente qu'ailleurs au Canada, soit à partir des années 80 dans des villes comme Val-d'Or, Sept-Îles et Montréal, on reconnaît que « la croissance significative de la présence des Autochtones provoque l'inconfort, le malaise et même le rejet au sein de la population ».

(Source : [RCAAQ](#))

Si des obstacles évidents rendent certains aspects de la vie en ville plus difficile pour les Autochtones, d'autres aspects plus positifs expliquent pourquoi plusieurs choisissent la vie en ville. En effet, les collèges et les universités étant rares à distance raisonnable des communautés, plusieurs Autochtones déménageront en ville entreprendre des études supérieures. Il en va de même pour les emplois qui se font rares en communauté, se limitant souvent au conseil de bande. Les chances de se trouver un emploi se veulent meilleures en ville.

Question de perceptions

Selon une autre étude faite par Environics Institute menée auprès de 2614 Autochtones vivant dans onze villes canadiennes, une grande majorité de membres des Premières Nations, de Métis et d'Inuit croient que les non-Autochtones entretiennent une vaste gamme de stéréotypes et de préjugés sur eux, les plus courants étant liés à des problèmes de consommation excessive de drogues ou d'alcool (74 %). Sept répondants sur dix déclaraient également avoir déjà été l'objet d'un traitement injuste en raison de leur origine autochtone.

(Source : [Environics Institute](#), p. 82)

Mais qu'en est-il réellement des perceptions qu'ont les non-Autochtones envers les Autochtones? Pour mieux répondre à cette question, Environics Institute a interrogé plus de 2501 Canadiens dans 10 des 11 villes où s'est déroulée l'étude précédente.

Les résultats démontrent que **les premières impressions des Canadiens non autochtones vivant en milieu urbain à l'égard des Autochtones sont en règle générale positives.**

Les Canadiens non autochtones affirment par contre en majorité qu'ils sont conscients que les Autochtones font l'objet de discrimination dans la société canadienne d'aujourd'hui, et ce, dans toutes les villes et dans tous les groupes sociodémographiques.

(Source : [Environics Institute](#), p. 11)

Alors, pourquoi existe-t-il toujours un écart entre les perceptions qu'ont les Autochtones et celles qu'ont les Allochtones? Il faut comprendre qu'en règle générale, même si les Canadiens non autochtones vivant en milieu urbain se montrent sensibles à la présence des Autochtones et au rôle qu'ils ont joué dans l'histoire du Canada, leurs connaissances **sur la situation actuelle des Autochtones se veulent limitées.** Soulignons que plus de **la moitié des Canadiens non autochtones interrogés n'ont jamais ou très peu entendu parler des pensionnats indiens,** et ce, malgré les excuses officielles présentées par le gouvernement en 2008 et la mise en place de la Commission de vérité et réconciliation.

(Source : [Environics Institute](#), p. 11)

Sachant cela, il est d'autant plus important de sensibiliser la population, de créer des ponts et d'informer à la fois sur les inégalités et les enjeux, mais aussi sur l'importance des valeurs, des cultures et des croyances des Premiers Peuples, pour ainsi s'assurer de la compréhension, du respect et de la valorisation des cultures autochtones.

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[*Healing Journey One Button at a Time \(La guérison par les boutons\)*](#)

(Voir la fiche du film)

Environnement et territoires

Briser les promesses

Nous avons vu précédemment que tous les éléments qui composent la terre, dont les animaux, les végétaux et les minéraux, sont, dans les cultures autochtones, respectés, entre autres, parce qu'ils nous permettent de survivre. Bien que certains pourraient croire que cette philosophie se veuille révolue, il faut savoir que plusieurs Autochtones adhèrent encore à ces principes, reconnaissant l'importance de la Terre-Mère nourricière, aujourd'hui et pour les générations futures. Le déboisement, l'exploitation du pétrole, de mines, la contamination de l'eau et le manque d'accès à l'eau potable ou d'autres projets risquant d'endommager la Terre pour des générations à venir se veulent des sujets sensibles pour les Premiers Peuples, souvent davantage touchés par ces projets puisqu'ils impactent directement leurs modes de vie.

Si les droits issus de traités et les droits ancestraux, incluant le titre aborigène, sont protégés par l'[article 35](#) de la Loi constitutionnelle de 1982, plusieurs communautés autochtones doivent encore se battre devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits.

On définit comme droits ancestraux des droits inhérents et collectifs dérivés de l'occupation ancestrale du territoire et de l'ordre social antérieur. Selon la Cour suprême, les droits ancestraux sont **un droit issu d'une coutume, d'une pratique ou d'une tradition faisant partie intégrante de la culture distinctive d'un groupe autochtone au moment du « contact »**.

Le **titre aborigène**, quant à lui, est un type de droit ancestral lié à une occupation exclusive d'un territoire au moment de l'affirmation de souveraineté de la Couronne. Il comprend le droit d'utiliser et d'occuper des terres de façon exclusive.

Depuis plusieurs décennies maintenant, les Peuples autochtones de partout au Canada revendiquent la protection des territoires et de leurs composantes ou dénoncent leur appropriation illégale à leurs yeux.

Voici une courte liste de traités modernes à travers le Canada :

- Convention de la Baie-James et du Nord québécois (1977)
- Convention du Nord-Est québécois (1978)
- Convention définitive des Inuvialuit (T. N.-O., 1984)
- Entente sur la revendication des Gwich'in (T. N.-O., 1992)
- Accord-cadre avec le Conseil des Indiens du Yukon (1993)
- Entente avec Dénés et Métis du Sahtu (T. N.-O., 1994)
- Accord du Nunavut (1995)
- Accord définitif Nisga'a (Colombie-Britannique, 2000)
- Accord Tlicho (T. N.-O., 2005)
- Accord des Inuit du Labrador (T.-N.-L., 2005)
- Accord de Tsawwassen (Colombie-Britannique, 2009)

Connaissez-vous...?

La Crise d'Oka

En 1990, les relations entre les gouvernements et les nations autochtones connaissent une période difficile lors de la crise d'Oka. En effet, en mars 1989, le maire de la ville d'Oka, limitrophe à la communauté de Kanesatake, Jean Ouellette, annonce son intention d'agrandir le golf de sa ville et d'amorcer la construction de condominiums. Par contre, le terrain utilisé pour le golf se situe sur un cimetière ancestral autochtone, tandis que les condominiums se situeraient sur des terres revendiquées par les Mohawks.

En mars 1990, des familles traditionalistes mohawks commencent à installer un campement sur la petite route de terre menant au cimetière mohawk pour empêcher les travaux d'agrandissement sur le golf. La tension grimpe continuellement entre les manifestants et les autorités.

Le 11 juillet 1990, la Sûreté du Québec (SQ) intervient avec 100 agents et lance un assaut sur le campement. Lors de l'intervention, plusieurs coups de feu sont échangés et le caporal Marcel Lemay y laisse sa vie. Les policiers se retirent et les Mohawks érigent une barricade sur la route 344. À Kahnawake, communauté mohawk située à 45 minutes de Kanesatake, on bloque également l'accès au pont Mercier en appui.

La crise d'Oka, qui durera 78 jours, a été suivie dans les médias québécois et canadiens, mais également partout dans le monde, devenant le symbole des difficultés et des tensions entre les gouvernements et les Premiers Peuples au Canada et au Québec.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Connaissez-vous le racisme environnemental ?

Ce terme fait référence au racisme systémique, c'est-à-dire à toute politique, pratique ou directive liées à l'environnement et qui touchent différemment ou défavorisent, intentionnellement ou non, des individus, des groupes ou des communautés en raison de leur race ou de leur couleur. Les gens de couleur, les groupes autochtones, les gens de la classe ouvrière et les personnes à faibles revenus se trouvent exposés de manière disproportionnée aux dangers environnementaux et aux risques que présentent des substances industrielles toxiques, l'air pollué, l'eau insalubre, les conditions de travail nuisibles à la santé et l'emplacement d'installations dangereuses et toxiques telles que des incinérateurs et des décharges de déchets toxiques.

Source : [Fondation canadienne des relations raciales](#).

Saviez-vous que...?

De récentes données de Santé Canada (2017) démontrent que 152 avis sur la qualité de l'eau potable sont en vigueur dans 104 communautés autochtones au Canada.

Source : [Radio-Canada](#)

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[*Nuhe nenë boghílníh \(Protégeons nos terres\)*](#)

(Voir la fiche du film)

Se développer durablement

La Terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la Terre.
Nous le savons : toutes choses sont liées.
Tout ce qui arrive à la Terre arrive aux fils de la Terre - Chef Suquamish

Les Peuples autochtones sont parmi les premiers à subir les conséquences des changements climatiques à cause de leur grande dépendance aux ressources et au territoire. De faibles variations dans le climat peuvent avoir des conséquences importantes sur le mode de vie de ces communautés. Le changement climatique peut même représenter une menace et un danger pour la survie des communautés et leur relation privilégiée à la terre.

Dans une étude effectuée par l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador en 2013 portant sur l'impact des changements climatiques dans neuf communautés autochtones témoins, on a pu constater que :

- les cours d'eau sur les territoires gèlent pour des périodes plus courtes;
- les routes traditionnelles utilisées à l'hiver doivent être revues, car les déplacements sur les cours d'eau sont moins sécuritaires à cause du couvert de glace de moins bonne qualité;
- les chasseurs et trappeurs ont noté un déplacement du gibier, laissant la place à de nouvelles espèces sur le territoire;
- la saison hivernale est écourtée pour une période plus ou moins longue, selon la communauté;
- la quantité de neige est moins importante qu'auparavant;
- les petits fruits sont de moins bonne qualité ou en moins grande quantité pour la cueillette.

De plus, l'augmentation du niveau des eaux due à la fonte des glaciers amène l'érosion des berges au nord du Canada et sur les côtes, entre autres en territoire inuit, menaçant ainsi les terres, la vie aquatique et tout un écosystème dont ces peuples dépendent encore aujourd'hui en grande partie.

Sitting Bull, chef sioux, disait déjà au 19^e siècle : « Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme blanc comprendra que l'argent ne se mange pas. »

Plusieurs jeunes générations d'Autochtones se montrent préoccupées par les changements climatiques et leurs impacts, de même que des aînés qui, de vie d'êtres humains, peuvent témoigner de ces changements.

Il est important de se développer oui, mais de se développer de manière respectueuse et durable, entre autres en réduisant, en réutilisant et en recyclant sa production de déchets et son impact écologique, notamment en tendant vers une plus grande autosuffisance. L'adoption d'un mode de vie plus traditionnel vient répondre à plusieurs de ces inquiétudes.

Films en lien avec les thèmes ci-dessus :

[Onickakw \(Réveillez-vous!\)](#)

(Voir la fiche du film)

[The Three Sisters Community Garden \(Le jardin communautaire des trois sœurs\)](#)

(Voir la fiche du film)

Droit à l'égalité

Le colonialisme et ses effets ont eu un grand impact sur la vie des Premiers Peuples au plan socioéconomique. Encore aujourd'hui, les indicateurs démontrent **un écart entre le niveau de vie des Peuples autochtones et des Canadiens non autochtones**. Que ce soit en santé, en éducation, en emploi, au niveau des revenus ou autres, les Peuples autochtones du Canada accusent un retard en comparaison avec le reste de la population, certains vivant dans des conditions équivalentes aux pays les moins développés socioéconomiquement.

S'il est un fait que les Autochtones ont un revenu plus faible, un taux de diabète presque trois fois plus important que la population non autochtone, plus de chance de se retrouver en prison, meurent plus jeunes et ont un taux de diplomation plus faible que les non-Autochtones, plusieurs éléments viennent éclaircir ces données. L'imposition de la Loi sur les Indiens, le paternalisme, le système de pensionnats indiens, la mise en réserve, la perte des territoires, l'acculturation et d'autres facteurs encore peuvent venir expliquer ces écarts importants. Pourtant, les préjugés, les stéréotypes et le racisme nés de l'ignorance de ces faits importants sont encore présents au Canada.

Ainsi, plusieurs regroupements autochtones citoyens ont vu le jour dans les dix dernières années pour mieux faire connaître ces réalités, revendiquer leurs droits et faire entendre leur voix. Cette approche de solidarité pancanadienne aspire à démontrer la résilience des Peuples autochtones et à inciter le gouvernement à agir dans le but de travailler ensemble à l'édification d'un avenir plus juste, équitable et sécuritaire pour tous les Canadiens. Un des points centraux de ces regroupements se veut souvent la dénonciation du **racisme systémique** envers les Premiers Peuples et l'impact que celui-ci peut avoir dans leur vie.

Le [Barreau du Québec](#) définit le racisme systémique ainsi : « Nous entendons par racisme systémique la production sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les gens font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés. L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de la vie économique, culturelle et politique d'une société. »

Saviez-vous que...?

Alors que le Canada se classe parmi les premiers au palmarès de l'indice de développement humain des Nations Unies, quand on extrait les facteurs de développement des Peuples autochtones du pays, ces derniers se retrouvent au 60e rang, soit aux côtés des pays les plus pauvres.

Le Rapport de l'ONU

L'examen périodique universel est un processus d'examen par les pairs devant le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Dans le cadre de ce processus, les États membres de l'ONU examinent le bilan des droits de la personne de chaque pays. Cela offre aux pays l'occasion de discuter de leur cadre national en matière de droits de la personne et des mesures prises pour promouvoir et protéger les droits de la personne dans leur pays.

Le Canada avait déjà été l'objet d'un premier Examen périodique universel en 2008 et d'un deuxième en 2013, et les bilans ont décrété à deux reprises la situation alarmante des conditions des Peuples autochtones au Canada, dénonçant même qu'ils continuent de vivre dans des **conditions nettement inférieures à celles des non-Autochtones**.

En mai 2018, la situation des droits de la personne au Canada est examinée de nouveau par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU dans le cadre du troisième Examen périodique universel des États membres. Dans son rapport, l'ONU décrète que, malgré les efforts et les promesses du gouvernement pour réparer les torts historiques et sortir les populations autochtones de leur extrême pauvreté, le Canada manquait encore à ses devoirs envers « des millions de Canadiens en les privant d'une chance égale de réussir et de s'épanouir », a réagi Marie-Claude Landry, la présidente de la Commission canadienne des droits de la personne.

Ainsi, le gouvernement du Canada devra redoubler une fois de plus ses efforts et surtout mettre davantage en action les promesses faites et les paroles prononcées à de nombreuses reprises afin d'améliorer la situation des communautés autochtones et de réduire l'écart de bien-être entre Peuples autochtones et Allochtones.

Conditions et droits des femmes

Si tous les Peuples autochtones ont subi ou subissent un jour ou l'autre les effets du colonialisme et du racisme systémique en découlant, **les femmes autochtones, quant à elles, subissent une double discrimination, à la fois sexiste et raciste**. En effet, l'imposition de la Loi sur les Indiens et du paternalisme en découlant a eu des effets énormes sur les femmes autochtones du Canada. La femme autochtone, qui traditionnellement avait son mot à dire dans les affaires de la communauté et du clan, se retrouvait en peu de temps sans réelle participation au pouvoir de la bande et sans droit de regard aux décisions. L'imposition des conseils de bande, la perte de statut liée à un mariage avec un non-Autochtone ainsi que la perte des enfants qui partaient pour les pensionnats émancipent grandement son rôle au sein de la société.

Au début des années 80, les femmes autochtones se regroupent pour dénoncer l'injustice qu'elles subissent en épousant un non-Autochtone, perdant ainsi leur statut et devant aller vivre hors de leur communauté. Ainsi naît le projet de loi C-31 (Loi modifiant la Loi sur les Indiens), qui sera adopté en 1985, mais aussi les premières associations de femmes autochtones au Canada et dans plusieurs provinces. Là, on étudie le sort des femmes, on partage, on se rassemble. On veut se faire entendre et avoir une place plus grande dans les décisions qui concernent les femmes autochtones et ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de vie. Par la suite, la Loi sur les Indiens sera modifiée encore deux fois (projets de loi C-3 en 2010 et S-3 en 2017) pour éviter toute forme de discrimination encore existante découlant de la perte de statut des femmes pendant plus d'un siècle.

Aujourd'hui, 87 des 633 chefs autochtones sont des femmes, davantage si on parle des postes de conseillères, qui seraient occupés par près de 40 % d'entre elles.

Femmes et filles autochtones disparues et assassinées

En 2016, le gouvernement fédéral mettait en place une Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, répondant ainsi à l'appel de nombreuses familles et leaders autochtones adressé en ce sens. Cette grande enquête vise la mise en lumière des causes de violence, d'assassinat et de disparition chez les femmes autochtones du Canada dans un but ultime d'offrir des recommandations efficaces pour renforcer et assurer la sécurité de ces femmes et de ces filles.

En effet, les statistiques parlent d'elles-mêmes :

- Selon la GRC, 1181 (164 disparitions et 1017 homicides) femmes et filles autochtones auraient été victimes d'un meurtre depuis les dernières décennies. Les chiffres comptabilisés par les associations de femmes autochtones du Canada parleraient plutôt de près de 3000 cas.
- Selon l'Association des femmes autochtones du Canada :
 - 67 % sont des cas de meurtres (décès par homicide ou par suite de négligence);
 - 20 % sont des cas de disparition;
 - 4 % sont des cas de mort suspecte – décès considéré naturel ou accidentel par la police, mais suspect par les membres de la famille ou de la communauté;
 - 9 % sont des cas dont la nature est inconnue.
- Près de la moitié des cas de meurtres dans la base de données de l'AFAC ne sont pas résolus.

Saviez-vous que... ?

- ✓ *Les femmes autochtones âgées de 25 à 44 ans courent jusqu'à cinq fois plus de risques de mourir d'une mort violente que les autres femmes canadiennes.*
- ✓ *Au Canada, les femmes autochtones représentent :*
 - *16 % de tous les cas de femmes assassinées;*
 - *11 % de tous les cas de femmes disparues.*

Or, elles constituent seulement 4 % des femmes au Canada.

Initiatives et solidarité

Tous les 14 février, depuis 1991, se veulent une occasion de rassemblement et de manifestations pour sensibiliser les populations à la fois Autochtones et Allochtones sur la violence faite aux femmes autochtones, mais aussi et surtout une occasion de rendre hommage aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. Ces manifestations pacifiques peuvent prendre plusieurs formes, comme des dîners, des flash mobs, des conférences, des marches, etc.

Aussi, le mouvement des robes rouges, débuté en Saskatchewan en 2015, où des résidents ont accroché plusieurs robes rouges aux arbres dans un mouvement viral qui s'est multiplié partout au Canada, vient rappeler l'esprit de ces femmes, l'importance de faire la lumière sur les causes des disparitions et assassinats des femmes autochtones, et de la recherche de solutions pour que cela n'arrive plus jamais.

En combinant des initiatives citoyennes à l'Enquête nationale, nous nous assurons de dénoncer les injustices envers de nombreuses femmes autochtones, de sensibiliser les gens à cette réalité, de réfléchir collectivement à des solutions pour l'avenir et surtout pour commémorer la mémoire de ces femmes et ces filles autochtones disparues ou assassinées.

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[Heels to heal \(En talons pour la cause\)](#)

(Voir la fiche du film)

Revitalisation et reconnaissance des langues autochtones

Les langues autochtones sont beaucoup plus que de simples outils de communication. De par leur construction, leur nombre de mots pour décrire un élément, une chose, un territoire, on devine toute la vision du monde, la philosophie des peuples, voire des traditions millénaires.

Les langues autochtones dans le monde

Au niveau mondial, les Peuples autochtones représentent 6 % de la population. Pourtant, sur les quelque 6700 langues parlées dans le monde, ces derniers en parlent plus de 4000.

En fait, selon des estimations prudentes, plus de la moitié des langues parlées dans le monde auront disparu d'ici à 2100. D'autres estimations prévoient que jusqu'à 95 % des langues parlées dans le monde pourraient disparaître ou être en péril d'ici à la fin de ce siècle. Or, la majorité des langues en péril sont des langues autochtones, souvent parlées par un petit nombre de locuteurs. On estime en effet qu'une langue autochtone disparaît toutes les deux semaines.

Les langues autochtones au Canada

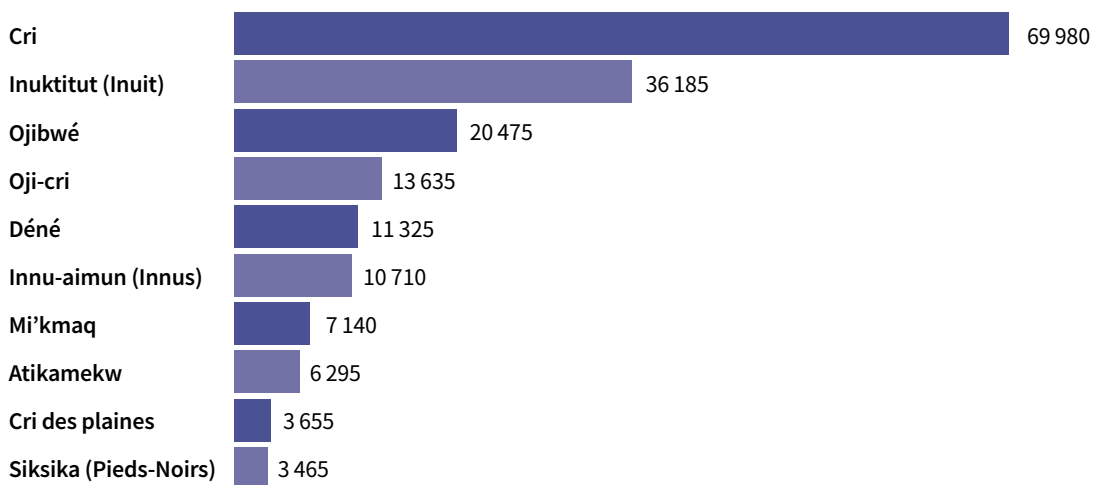
Au Canada, qui compte une cinquantaine de langues autochtones en plus de nombreux dialectes, ce sont le cri, l'inuktitut et l'ojibwé qui sont les langues autochtones les plus répandues. En 2018, un Autochtone sur vingt parlait la langue de son peuple, selon Patrimoine canadien.

Au début du millénaire, une étude publiée par le ministère des Affaires indiennes décrivait que, d'ici 50 ans, si rien n'est fait, seules ces trois langues autochtones seraient encore parlées au pays. Heureusement, ces données ont maintenant été revues à la hausse. Cela n'empêche pas le fait que plusieurs langues autochtones sont en perte de vitesse. On observe parfois

une disparition de la pratique d'une langue autochtone en l'espace de deux générations dans certaines familles, certaines communautés. Plusieurs facteurs expliquent ce déclin du nombre de locuteurs, la mondialisation en étant un, le manque de financement pour l'enseignement des langues et la production de matériel associé, l'acculturation encore présente, la nécessité de parler le français ou l'anglais pour les plus jeunes générations, l'héritage des pensionnats où les pensionnaires ne pouvaient plus parler leur langue maternelle, etc.

Pour contrer ce déclin et la perte de tous les savoirs que contiennent les langues autochtones, plusieurs nations et communautés ont mis en place différentes initiatives visant à renforcer l'état de leur langue. Si certaines communautés ont fait le choix d'enseigner les programmes scolaires dans leur langue maternelle autochtone aux enfants de la maternelle à la 3^e ou à la 6^e année, d'autres donneront des cours de langue en plus du cursus régulier. D'autres communautés, où la langue était disparue, ont choisi de la rebâtir et de la normaliser à l'aide de vieux lexiques et dictionnaires, et de langues cousines pour ensuite permettre son enseignement aux adultes et à l'école primaire ou secondaire. D'autres encore donnent des cours de langue aux employés des conseils de bande, écrivent des pièces de théâtre ou composent des chansons dans leur langue autochtone. Les initiatives sont très variées quand il s'agit de préservation des langues, un enjeu important pour les Premiers Peuples.

Les 10 langues autochtones maternelles les plus répandues en 2016 au Canada



Source : [Radio-Canada](#)

La reconnaissance de ces langues, porteuses de savoirs milléniaux, se veut importante pour bon nombre de Peuples autochtones, surtout dans une optique de réconciliation. La langue, souvent la première représentante d'une culture, se veut le témoin de toute l'histoire d'un peuple. Sa reconnaissance par le gouvernement canadien serait de très bon augure pour l'ensemble des Peuples autochtones du Canada, un peu comme une main tendue. Cette reconnaissance ne pourrait rattraper les torts faits par des années de colonialisme, mais le geste serait sans doute vu comme un instigateur de meilleures relations à venir et la reconnaissance de l'apport des cultures autochtones à l'histoire canadienne.

Saviez-vous que... ?

- ✓ Il existe plus de 50 mots différents pour décrire la neige en inuktitut.

Film en lien avec les thèmes ci-dessus :

[Ute Kanata \(Ici au Canada\)](#)

(Voir la fiche du film)

Quelques statistiques

- ✓ 1 enfant autochtone sur 10 parle une langue autochtone comme langue maternelle.
- ✓ Le nombre total de locuteurs de langues autochtones a augmenté de 3,1 % au cours des dix dernières années.
- ✓ En 2016, environ 260 550 personnes parlaient leur langue autochtone.

Source: [Fiche d'information CCUNESCO préparée avec le Dr. Onowa Mclvor.](#)



Mieux vivre ensemble

Depuis quelques années, en commençant par les excuses du gouvernement canadien concernant l'imposition forcée des pensionnats indiens aux Premières Nations et la Commission de vérité et réconciliation qui en a découlé, le mot réconciliation se trouve sur toutes les lèvres quand il s'agit de parler des relations entre Peuples autochtones et Canadiens.

Or, ce mot n'est pas anodin et se veut même lourd de sens. Si plusieurs reconnaissent l'importance de bâtir des ponts, pour les Peuples autochtones, il est aussi important de les traverser et de les retraverser, dans les deux sens. Mais qu'est-ce que signifie la réconciliation? Pour certains, ce mot marque la fin du colonialisme, le début d'une ère plus équitable pour les Peuples autochtones. Or, cela implique aussi une forme de décolonisation. Cette étape, fondamentale pour de meilleures relations, ne peut se faire en vase clos. Si, à l'interne, les Peuples autochtones doivent se réapproprier leurs cultures, leurs manières de faire les choses, leur héritage, cela ne peut se faire, dans le Canada actuel, sans une ouverture des gouvernements et de la société à cette forme de changement, de réappropriation d'une identité autochtone forte.

Si beaucoup de Canadiens veulent tendre la main, plusieurs se demandent encore quels gestes poser concrètement au quotidien vers de meilleures relations et un avenir meilleur pour les Premiers Peuples. Une des solutions en ce sens se veut de bien se renseigner sur l'histoire des Peuples autochtones, les enjeux et réalités. Ce faisant, les Canadiens seront davantage en mesure de comprendre les raisons qui expliquent les écarts, les besoins et les revendications des Premiers Peuples. D'autres moyens existent...

La diversité culturelle du Canada se veut une richesse, tirant sa valeur des origines, de l'histoire, des cultures et des langues qui la façonnent. Les Premiers Peuples ont contribué et contribuent chaque jour encore à cette richesse canadienne. Leur apport à l'histoire et au Canada d'aujourd'hui est indéniable à plusieurs niveaux. Maintenant, ensemble, il faut mieux vivre et passer de la parole aux actes en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des Premiers Peuples, la reconnaissance de leurs cultures et langues, créer des ouvertures à de nouveaux concepts, de nouvelles et réelles relations de nation à nation. La valorisation des cultures autochtones et de leurs savoirs et savoir-faire se veut la clé pour un meilleur vivre ensemble. À nous tous de jouer!

Conclusion

Ce guide pédagogique est une introduction aux cultures et aux réalités autochtones du Canada. Il ne représente qu'un petit aperçu de la diversité des cultures, des opinions et des expressions à travers le pays.

Même si certains sujets abordés dans le guide et les films peuvent représenter plusieurs nations et communautés autochtones, il est important de rappeler la grande diversité des cultures des Premiers Peuples et que chaque communauté possède une identité et une culture distinctes. Nous souhaitons que ce guide facilite l'introduction de certains thèmes et sujets autochtones dans les écoles afin de créer des discussions et des réflexions avec les élèves.

La généralisation et l'utilisation du terme autochtone permettent d'introduire certaines notions de base, mais ne rendent pas justice à la diversité des peuples et nations. C'est pourquoi nous vous encourageons à poursuivre vos recherches et à approfondir vos connaissances après la lecture de ce guide et le visionnement des films suggérés. Le chemin vers une réelle réconciliation sera long et exigera l'implication et la collaboration des générations futures. C'est par la sensibilisation et l'éducation que nous pourrons travailler ensemble vers un respect et une égalité des droits pour tout un chacun. Elle débute ainsi par l'éducation, la compréhension et la sensibilisation.

Quelles sont les communautés dans votre région ? Connaissez-vous leur histoire, leur langue, leur territoire et leurs traditions ? Apprenez à connaître les membres de cette communauté et trouvez des champs d'intérêt et des passions que vous avez en commun.

De simples et petits gestes peuvent être posés dans votre quotidien afin d'améliorer les relations et de promouvoir le dialogue, et ainsi de lutter contre les préjugés et les stéréotypes.

Entamez des discussions avec votre entourage sur des sujets que vous avez lus dans ce guide ou encore sur l'actualité. Intégrez dans vos réflexions une perspective autochtone, tentez de réfléchir sur une situation en prenant en considération les deux côtés et surtout prenez le temps de vous informer.

Il existe plusieurs ressources autochtones permettant d'en apprendre davantage et de poser un regard nouveau sur l'histoire du Canada ainsi que sur des notions erronées ou incomplètes.

Par exemple, découvrez [150 choses à faire pour soutenir les Peuples autochtones](#), rédigées par Crystal Fraser, une candidate au doctorat en histoire à l'Université de l'Alberta, Gwichya Gwich'in, d'Inuvik, Dachan Choo Gèhnhjik, des Territoires du Nord-Ouest, et Sara Komarnisky, anthropologue, chercheuse postdoctorale en histoire à l'Université de l'Alberta et descendante de colons ukrainiens.

Version originale : [150 Acts of Reconciliation for the Last 150 Days of Canada's 150](#)

En mettant en lumière la diversité des peuples et des nations, nous pourrons découvrir la beauté de chaque culture, célébrer et perpétuer fièrement les traditions et coutumes, et surtout percevoir la force et la résilience de nos peuples. Nous pourrons aussi reconnaître l'importance de chacun dans l'histoire du Canada et la place que les générations futures auront dans la société canadienne de demain.

Médiagraphie

N. B. – Ces sources étaient actives le 8 novembre 2018.

Mise en contexte historique

- > [Ce que nous avons retenu : les principes de la vérité et la réconciliation – Commission de vérité et réconciliation du Canada](#)
- > [Commission de vérité et réconciliation du Canada](#)
- > [Genocide, Indian Policy, and Legislated Elimination of Indians in Canada – Aboriginal Policy Studies](#)
- > [La Proclamation royale de 1763 : Le principe des négociations pour les traités – Bibliothèque et Archives Canada](#)
- > [«La Loi sur les Indiens et l'avenir de la gouvernance autochtone au Canada» – Le Centre National Pour La Gouvernance des Premières Nations](#)
- > [«Les Autochtones au Canada : espaces et peuples en mutation» – Revue L'Information géographique](#)
- > [Les Traités numérotés \(1871-1921\) – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada](#)
- > [«Loi sur les Indiens» – Encyclopédie canadienne](#)
- > [«Pensionnats indiens» – Encyclopédie canadienne](#)
- > [Peuples et collectivités autochtones – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada](#)
- > [«Proclamation royale» – Assemblée nationale du Québec](#)
- > [«Proclamation royale de 1763» – Encyclopédie canadienne](#)
- > [Proclamation royale – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada](#)
- > [Traité au Canada – Historica Canada](#)

Vision du monde

- > [An Introduction to the Health of Two-Spirit People: Historical, Contemporary and Emergent Issues – National Collaborating Center for Aboriginal Health \(p. 7\)](#)
- > [Autochtones en milieu urbain – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada](#)
- > [Bispiritualité : se réapproprier son identité de genre – Radio-Canada](#)
- > [Étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain – Environics Institute](#)
- > [La guérison autochtone au Canada : Études sur la conception thérapeutique et pratique – Fondation autochtone de guérison](#)
- > [Le racisme à l'égard des Autochtones en milieu urbain au Québec : Expériences, enjeux et défis – UQAM](#)
- > [«Le racisme systémique est fleurissant au Canada» – L'Aut'Journal](#)
- > [Les Autochtones en milieu urbain : Une identité revendiquée – Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec](#)
- > [Les Autochtones plus nombreux et plus urbains, mais aussi plus pauvres – Radio-Canada](#)
- > [«Rendez l'appropriation culturelle illégale», réclamation des défenseurs des droits autochtones – Radio-Canada](#)
- > [Researching for LGBTQ Health](#)
- > [Table de concertation contre le racisme systémique](#)
- > [80 % des communautés autochtones canadiennes sous le seuil de la pauvreté – Radio-Canada](#)

Environnement

- > [« Droits des Autochtones au Canada »](#)
– Encyclopédie canadienne –
- > [Le pari de Trudeau sur le pipeline Trans Mountain fait bondir ses opposants](#) – Radio-Canada
- > [« Les droits ancestraux et les droits issus de traités des peuples Autochtones : Comment s’y retrouver ? »](#)
– Conférence des juristes –
- > [Les droits ancestraux](#) – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada –
- > [Une Autochtone de 13 ans nommée au Prix international de la Paix des enfants](#) – Radio-Canada

Droit à l'égalité

- > [Comment se portent les langues autochtones?](#)
– Radio-Canada
- > [Feb 14th Annual Women's Memorial March](#)
- > [« Femmes et filles autochtones disparues et assassinées au Canada »](#) – Encyclopédie canadienne
- > [« Langues autochtones »](#) – ONU
- > [Les langues autochtones au Canada](#) – Statistique Canada
- > [« L'instance permanente sur les questions autochtones »](#)
– ONU
- > [White Ribbons](#)

Nous désirons recevoir vos commentaires et vos suggestions afin d'améliorer le contenu du guide.
Écrivez-nous à guide.info@wapikoni.ca.

Wapikoni

400, avenue Atlantic, bureau 101
Montréal, Québec
Canada, H2V 1A5
514-276-9274
www.wapikoni.ca
guide.info@wapikoni.ca



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



COMMISSION
CANADIENNE
POUR L'UNESCO